



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 065-216502260-20260427-D2026037-DE



Séance du 27 avril 2026 à 18h

2026/037

Présents : VINCENT Gisèle, MARQUEZ Stéphanie, DUHAMEL Michel, CAZABAN Laetitia, DE LUYCKER Diane, Jean-Christophe MADELAINE, TOSON Régine, ALMENDRO Serge, TRÉBUCQ Sandrine, MARTY-MAHE Ingrid, Yves CASTERA, ESPOUEY Jérôme, BORDAT Elisabeth, LHOSSEIN Bernard, Christine BOURDEAU, ÉCORCHON Caroline

Absents : SOULÉ-PÉRÉ Philippe (donne procuration à Stéphanie MARQUEZ), Sébastien ABADIE (procuration à MADELAINE Jean-Christophe), VERDIÉ Marie (procuration à Ingrid MARTY-MAHE), ARRIZABALAGA Alexandre (donne procuration à Serge ALMENDRO), POUBLAN Jean-Damien (procuration à Jérôme ESPOUEY), Laurent BOUHABEN (procuration à Gisèle VINCENT), GUIRAUD Nathalie (procuration à Régine TOSON)

Elue secrétaire de séance : Diane DE LUYCKER

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 22 avril 2026

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2026

À l'unanimité, le Conseil Municipal vote le budget primitif 2026 qui s'élève, tant en recettes qu'en dépenses, à la somme de :

1. FONCTIONNEMENT

Dépenses 5 071 966,75 €

Recettes 5 071 966,75 €

2. INVESTISSEMENT

Dépenses 3 994 341,00 €

Recettes 3 994 341,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de PAU soit par courrier, soit par l'application www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification et à compter de sa transmission au contrôle de légalité.

La secrétaire de séance


Diane DE LUYCKER

Le Maire,


Gisèle VINCENT

